En raison de la nécessité de la représentation parlementaire et du paiement des subsides aux provinces, lesquels sont basés sur la population, le recensement s'opère au Canada selon le principe de jure, c'est-à-dire que chaque personne dénombrée figure parmi la population de la localité où elle est domiciliée, quel que puisse être le lieu où elle se trouve au moment du recensement. Sous le principe de facto, adopté au Royaume-Uni, chaque individu est censé habiter le lieu où il se trouve au moment du recensement. Indubitablement, ce dernier système est plus simple mais le système de jure indique mieux les conditions d'existence de la population. Les principales difficultés de son application sont causées par les villégiatures et stations balnéaires, qui nécessitent de déterminer la population flottante, et les absents. Pour limiter à son minimum cet inconvénient, le recensement est fait avant le commencement de la saison d'été. La pratique suivie au Canada est de dénombrer à leur domicile réel les étudiants et les malades des hôpitaux; au contraire, les détenus de prisons et geôles, d'asiles d'aliénés, etc., sont comptés où ils se trouvent.

## Section 1.—Données des recensements.

Depuis la constitution du Dominion en 1867, des recensements décennaux ont été effectués selon le principe de jure, les 2 avril 1871, 4 avril 1881, 5 avril 1891, 1er avril 1901, 1er juin 1911, 1921 et 1931. Les tableaux 1 à 4 relatent, à ces différentes dates, la population du Canada et sa répartition ainsi que les augmentations, tant numériques que proportionnelles, constatées de dix en dix ans. La population est donnée par comté ou division de recensement aux pages 106 à 109 de l'Annuaire de 1934-35 et par superficie et densité de population correspondante pour 1931 aux pages 111 à 113 de la même édition.

## 1.—Population du Canada, par province et territoire, à chaque recensement, de 1871 à 1931.

Nota.—La population des Provinces des Prairies en 1906, 1916, 1926 et 1936 est donnée à la page 152 de l'Anuaire de 1937. La population estimative des périodes entre les recensements se trouve au tableau de la p. 104.

Province ou territoire.	1871.	1881.	1891.	1901.	1911.	1921.	1931.
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du Prince-Edouard	94,021	108,891	109,078	103,259	93,728	88,615	88,03
Nouvelle-Ecosse	387,800	440,572	450,396	459,574		523,837	512,84
Nouveau-Brunswick	285,594	321,233	321,263	331,120		387,876	408,21
Québec	1,191,516	1,359,027	1,488,535	1,648,898	2,005,7761	2,360,665 2	2,874,25
Ontario	1,620,851	1,926,922	2,114,321		2,527,2921		3,431,68
Manitoba	25,228	62,260	152,506				700,13
Saskatchewan	-	- 1	-	91,279		757,510	921,78
Alberta	00 045	40 450	00 170	73,022			731,60 694,26
Colombie Britannique	36,247	49,459	98,173	178,657		524,582 4,157	4,23
Yukon	40.000	50.440	00.007	27,219		7,988	9.72
Territoires du Nord-Ouest4	48,000	56,446	98,967	20,129	6,5071,3	7,900	9,12
Canada	3,689,257	4,324,810	4,833,239	5,371,315	7,206,643	8,787,9492	10,376,78

¹ Correction résultant des lois de l'extension des frontières, 1912. ² Revisé à la suite de la décision du Conseil Privé au sujet du Labrador, ler mars 1927. Le total du Canada comprend 485 membres de la Marine Royale Canadienne énumérés séparément en 1921. ³ Corrigé par le transfert de la population de Fort Smith (368) aux Territoires du Nord-Ouest. ⁴ Les diminutions de la population des Territoires du Nord-Ouest depuis 1891 s'expliquent par la séparation d'immenses étendues qui en ont été détachées pour former les provinces d'Alberta, de Saskatchewan et le Territoire du Yukon, ninsi que pour agrandir les anciennes provinces de Québec, Ontario et Manitoba.